Recyclage habilitation électrique TST véhicule B1TL/B2TL

Formations Réglementaires

09/11/2026

Public et prérequis

Toute personne devant intervenir sous tension, pour la maintenance ou travaux sur des véhicules à motorisation thermique, hybride ou électrique ayant une énergie embarquée.

- Avoir au moins 18 ans ;
- Avoir suivi une formation initiale ou continue en électrotechnique ;
- Savoir effectuer une mesure avec un multimètre ;
- Savoir effectuer un serrage au couple ;
- Pour les opérations de pose et de dépose de packs batteries : une expérience professionnelle d'au moins six mois dans l'activité de la maintenance ou de la réparation ou de la fin de vie du véhicule;
- Pour les opérations de dépannage sur les packs batteries : une expérience professionnelle d'au moins six mois dans le domaine des travaux électriques hors tension ;
- Avoir été formé et habilité pour des opérations des domaines telles que les opérations hors tension selon les prescriptions de la norme NF C 18 550.
- L'organisme de formation doit disposer de la lettre d'engagement signée par l'employeur en début de formation.

Les objectifs

Ce module de formation vise à faire acquérir les savoirs et savoir-faire, définis dans les normes NFC 18-505-1 et NF C 18-505-2-1 pour réaliser des travaux sous tension sur les véhicules à motorisation thermique, électrique ou hybride ayant une énergie embarquée ;

Il permet de délivrer l'habilitation B1TL et/ou B2TL pour :

- assembler des éléments ou batteries d'accumulateurs pour constituer un pack batteries ;
- poser ou déposer le ou les packs batteries du véhicule;
- remplacer un ou des éléments de batterie ou des composants ;
- entretenir les bornes, les liaisons nues ou les corps de batterie ;
- désassembler un coffre ou un pack batteries.

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Chaque session admettra un nombre maximum de 4 stagiaires et un nombre maximum de 2 stagiaires par poste de travail.

- Vidéo
- Support de cours
- Plateau technique pour les travaux pratiques

L'AFPI acm Formation atteste que nos formateurs disposent d'un parcours professionnel significatif en lien avec l'action de formation et de compétences pédagogiques leur permettant de dispenser ce programme.

CENTRES DE FORMATION

Lille, Boulogne, Hénin-Beaumont, Valenciennes, Maubeuge, Cambrai, St-Omer, Calais, Béthune

DURÉE DE LA FORMATION

2 jours

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + afpi

• 1300 Jeunes formés par an
• 600 contrats d'alternance à pourvoir
• 750 entreprises partenaires
• Accompagnement individualisé
• Diplômes reconnus par l'Etat

• Savoir-être, management, sécurité
• Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
• Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

10 CENTRES
dans le Nord Pas-de-Calais situés au coeur des bassins industriels et d'emploi

Programme

Evaluation des prérequis :

- Un exercice théorique et pratique permet de vérifier les prérequis attendus (ils conditionnent la poursuite de la formation)

Formation théorique :
Rappel et actualisation :

- Etude des différents risques spécifiques aux travaux sous tension par l'analyse des documents réglementaires :
- Norme 18-550
- Norme 18- 505 -1
- Norme 18-505-2-1
- Les moyens de protection
- Les outillages spécifiques aux travaux sous tension
- Les documents applicables
- Les différents modes opératoires

Applications pratiques :

- nettoyer, réaliser des connexions ou des déconnexions
- changer un élément d'une batterie avec gestion d'une interruption de travail pour approvisionnement ou difficulté technique

Modalité d'évaluation

- Attestation
- Les acquis de formation feront l'objet d'une évaluation sous forme de QCM et de mises en situations pratiques.
- Avis d'habilitation après formation.

Suivi de la formation

Le suivi de l'exécution de l'action se fait par :

- L'émargement de feuilles de présence par chaque stagiaire.
- Fiche d'évaluation de stage

Version documentaire

PR5/ENR/01 V.3